



Ifremer

objet :
Avis de l’Ifremer sur demande de
dragage en rivière d’Etel

**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer du Morbihan
DML/SAMEL**

56019 VANNES Cedex

La Trinité sur mer, le 16 octobre 2015

n/réf. : Ifremer/ODE/Littoral/LER/MPL n° 2015.173/tm
Dossier suivi par C. Talidec et N. Cochenec Laureau

v/réf. : v/courriel du 25 septembre 2015

Monsieur,

Par votre courriel cité en référence, vous sollicitez l’avis technique de l’Ifremer sur une demande de dragage d’un banc de moules situé dans le chenal de la ria de la pointe de la forêt à l’entrée. Le courrier rédigé par le syndicat ostréicole de la ria d’Etel précise que la présence des moules représente une menace en terme de compétition trophique pour les huîtres en élevage et entraîne un travail supplémentaire des structures d’élevage et des huîtres.

La demande ne fournit aucune information sur le type de bateau et de drague utilisés, la fréquence et la période des dragages. Les dragues ont un impact physique sur le fond marin et les habitats. Les effets biologiques peuvent se traduire par des modifications importantes des communautés benthiques. Cet impact est d’autant plus marqué que les opérations de dragage sont répétées. De plus, les études scientifiques montrent que les eaux côtières constituent des zones où se concentrent les stades juvéniles de nombreuses espèces et que ces zones sont des écosystèmes fragiles et indispensables au renouvellement des ressources halieutiques.

L’Ifremer ne dispose d’aucune information récente sur les estimations d’abondance et leur répartition dans la rivière. Dans le cas d’une exploitation à la drague, une observation de l’impact de cet engin sur les fonds et les espèces pêchées accessoirement, qu’elles soient ou non d’intérêt commercial, est hautement souhaitable préalablement à toute autorisation. La demande ne précise pas les quantités estimées à draguer et le devenir des coquillages.

**Institut Français de Recherche
pour l’Exploitation de la Mer**

Etablissement Public à caractère
Industriel et Commercial

**Laboratoire côtier Environnement
Ressources / Morbihan – Pays de Loire**

LER/MPL

12, rue des Résistants
CS 13102
56470 La Trinité-sur-Mer
France

téléphone 33 (0)2 97 30 19 19
télécopie 33 (0)2 97 30 19 00

et

LER/MPL

Rue de l’Ile d’Yeu
BP 21105
44311 Nantes cédex 3
France

téléphone 33 (0)2 40 37 40 00
télécopie 33 (0)2 40 37 42 41

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96

<http://www.ifremer.fr>

■

Enfin, la ria d'Étel fait partie du réseau Natura 2000 au titre de la Directive « habitats ». Ce projet de dragage, qui peut créer d'éventuelles dégradations aux milieux marins naturels, doit être soumis au comité de pilotage du site pour une évaluation d'incidences.

Au vu des données fournies, l'Ifremer n'est pas en mesure de formuler un avis favorable à la demande de dragage en rivière d'Étel.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le chef de station,
Mme Nathalie Cochenec Laureau

Copies :
D/CB
ODE/Unité Littoral/Dir
Dossier